

Formalisation du mécanisme d'enregistrement des journalistes et des agences (Exigences 10.4 JTI)

Mécanisme d'enregistrement des Journalistes pour Gbêkê FM.

Le présent document décrit le processus d'enregistrement des journalistes pour Gbêkê FM, conformément à l'exigence 10.4 JTI, visant à garantir un recrutement transparent et efficace de professionnels qualifiés.

Procédure d'enregistrement des Journalistes

1. Soumission des Candidatures

- Les journalistes intéressés doivent déposer leur dossier à la direction de la radio. Le dossier comprend le nom, prénom, CV, portfolio et motivations.

2. Évaluation des Candidatures

- Une équipe dédiée examine les candidatures reçues en évaluant l'expérience, les compétences et la pertinence des candidats par rapport aux besoins de la radio.

3. Sélection des Candidats

- Les candidats présélectionnés sont contactés pour une entrevue téléphonique ou en personne afin de discuter de leurs expériences passées, de leurs aspirations et de leur adéquation avec la ligne éditoriale de la radio.

4. Vérification des Références

- Pour les candidats retenus après l'entrevue, des vérifications de références sont effectuées pour confirmer leurs antécédents professionnels et leur intégrité.

5. Accord de Collaboration

- Un accord de collaboration est établi avec les candidats retenus. Il définit les droits et les responsabilités de chaque partie, ainsi que les modalités de contribution.

6. Formation et Intégration

- Les journalistes retenus reçoivent une formation sur les procédures internes, les normes éditoriales et les outils utilisés par la radio pour garantir une intégration harmonieuse.

Identification des journalistes et des agences

Fiche d'Identification

1. Journaliste Principal :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse email :
- Numéro de téléphone :
- Mécanisme de publication : Plateforme interne de publication (Facebook, YouTube, Podcast, site web)

2. Journaliste Secondaire

- Nom :
- Prénom :
- Adresse e-mail :
- Numéro de téléphone :
- Mécanisme de publication : Facebook, YouTube, site web,...etc.

3. Agence de Presse :

- Nom de l'Agence :
- Adresse :
- Site Web :
- Contact principal :
- Matériel d'agence de presse souscrit :

Abonnement aux dépêches d'agence, accès aux images et vidéos...etc.

Remarque :

Assurez-vous que toutes les informations personnelles et les coordonnées des personnes sont traitées en conformité avec les exigences légales en matière de protection des données et de sécurité. Gardez ce document à jour en cas de changements dans les auteurs et les agences de presse associé.